

COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 24 novembre 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES, Vincent, RICCA Pierre, DIEUZE Michel, COQUIN Charles, MASSOL Sandrine, BABEAU Stéphanie, ALVERNHE Céline, CAUSSE Emilie, GUERRA Christel, FARENC Jean.

Absents excusés : ABADI Richard (a donné pouvoir à RECOULES Vincent), GUERY David, BORDES Thomas, SUDRE Nathalie, AUQUE Séverine.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération remplacement agent congé maternité (ATSEM).
- Délibération création régie de transport (licence de transport à renouveler).
- Xtrem Fest.
- Retour sur les commissions (culture, cantine, cimetière...).
- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 21 septembre 2021 est approuvé à la majorité.

DELIBERATION REMPLACEMENT AGENT CONGE MATERNITE (ATSEM)

Mr le Maire indique que REY Pauline, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) va partir le 07 mars 2022 en congé de maternité pour une durée de 4 mois et il est nécessaire de pourvoir à son remplacement durant cette absence. Pour ce faire, il demande aux membres du conseil de se prononcer sur l'éventuelle diffusion d'un appel à candidatures.

Après délibération, les membres du conseil municipal, conscients de la nécessité de recruter un agent pour remplacer temporairement REY Pauline, décident à la majorité que ledit recrutement s'effectuera après appel à candidatures organisé par le Maire et la commission « administration personnel ».

DELIBERATION CREATION REGIE DE TRANSPORT (LICENCE DE TRANSPORT A RENOUVELER)

Mr le Maire informe le conseil que dans le cadre du renouvellement de la licence de transport nécessaire pour assurer le ramassage scolaire, il convient de créer une régie de transport dont le secrétariat doit obligatoirement être assuré par une personne ne faisant pas partie des élus. Il propose que ce poste soit tenu par ALIBERT Nathalie, laquelle est volontaire pour assurer cette mission.

Après délibération et à la majorité de ces membres (11 voix pour), le conseil autorise la création de la régie de transport et décide que la fonction de secrétaire sera tenue par ALIBERT Nathalie.

XTREM FEST

En partenariat avec la 3CS, l'association culturelle POLLUX d'Albi, se propose d'organiser en tournée sur le territoire de la communauté de communes du Carmausin Ségala un festival rock intitulé XTREM. Cet événement, qui pourrait avoir lieu en été 2022, devra être financé en partie par la municipalité intéressée. Mr le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'opportunité d'accueillir ou pas à Valdériès ce festival.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident à la majorité (11 voix pour) d'accueillir ce festival à Valdériès.

RETOUR SUR LES COMMISSIONS

Culture :

La médiathèque va accueillir le 29 janvier 2022 l'exposition intitulée « La nomade du verre » organisée par le service culturel de la 3CS.

Cantine scolaire :

Christel GUERRA indique que pour privilégier les circuits courts, l'achat de matériel et une formation complémentaire du personnel sont nécessaires, le tout pour un coût de 6.000 €, somme en partie subventionnée.

Adressage : régularisation des noms des rues du village :

Michel DIEUZE informe que dans le cadre de l'adressage, à la demande de la Sté TIGEO et afin de régulariser les saisies informatiques, tous les noms des rues du village doivent être approuvés par le conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent à la majorité (11 voix pour) toutes les dénominations des rues du village.

Désignation d'un référent « sécurité routière » :

Les membres du conseil ont désigné Pierre RICCA comme référent « sécurité routière ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Le Maire Vincent RECOULES.